

MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAISANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 14 décembre 1915, p.m.

Sont présents: Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, McDonald et Giroux.

1.—Le Bureau procède à la continuation de l'enquête concernant la livraison de la pierre dans le quartier Mercier.

M. Pierre Tétréault produit une liasse de documents qu'il s'était engagé à produire à la dernière séance.

Le Secrétaire procède à l'appel des témoins.

M. Dickson continue son témoignage.

L'enquête est suspendue pour permettre la présentation d'un mandat, au montant de \$25,000, au nom de M. J. D. Courville, et

Sur proposition de M. le Commissaire Giroux, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit mandat.

(M. le Commissaire McDonald dissident.)

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Enjoint à M. P. Lefebvre, 13 rue Messe, Montréal, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal jeudi, le 16 courant, à 3 heures p.m., dans la salle de délibérations dudit Bureau, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec la livraison de la pierre dans le quartier Longue-Pointe, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 14th December 1915, p.m.

Present: His Worship the Mayor, in the Chair, and Commissioners Ainey, McDonald and Giroux.

1.—The Board proceeded with the investigation re delivery of stone in Mercier Ward.

Mr. Pierre Tétréault filed documents which he had promised to file at the last meeting.

The Secretary proceeded to call the witnesses.

Mr. Dickson continued to give evidence.

The investigation was suspended in order to allow the presentation of a warrant, amounting to \$25,000, in favor of Mr. J. D. Courville, and

On motion of Commissioner Giroux, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.
(Commissioner McDonald dissenting.)

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald,

Mr. P. Lefebvre, 13 Messe street, Montreal, was ordered to appear before the Board of Commissioners of the City of Montreal, at the City Hall of Montreal, on the 16th instant, at 3 o'clock p.m., in the Board Room, to give evidence concerning the delivery of stone in Longue-Pointe Ward.

The above mentioned person was ordered to bring with him the notes and other documents he may have in his possession, in connection with the delivery of stone in Longue-Pointe Ward, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of article 21R of the Charter of the City of Montreal.